

Rapport du groupe de travail « Emission *En ce temps-là* (RTS Un) »

Séance du 20 novembre 2017

1. SYNTHESE DU RAPPORT

« En ce temps-là » se propose de nous faire découvrir les perles qui font la richesse des archives de la RTS. Pari réussi dans la mesure où les documents diffusés sont généralement de grande qualité formelle et journalistique. Ils nous livrent une vision de la Suisse et du monde décalée dans le temps mais dont le propos interpelle et questionne le téléspectateur et la téléspectatrice d'aujourd'hui. Le choix des sujets n'est jamais mu par la nostalgie mais par un souci d'information et d'éclairage autour de thèmes qui pourraient être cependant plus souvent en lien direct avec l'actualité.

2. CADRE DU RAPPORT

a) Mandat

Examen de l'émission « En ce Temps-là », en particulier de vérifier si les contenus diffusés à l'antenne correspondent aux objectifs annoncés dans le mandat de l'émission.

b) Période de l'examen

Du 8 octobre au 29 octobre 2017

c) Examens précédents

Aucun

d) Membres du CP impliqués

Matthieu Béguelin, Pascal Dind, Gérald Berger, rapporteur

e) Angle de l'étude (émissions considérées)

8.10.2017 (thème : Là bas)

- L'île de Sein (André Gazut, Temps présent 1975)
- Cayenne (Jean Dumur, Claude Goretta, Continents sans visa 1963)
- Aran (Georges.Hardy, Jacques Rial, Nos caméras autour du monde 1960)

15.10.2017 (thème : Vu par nous)

- Le grand rassemblement (Jean-Pierre et Claude Goretta, Continents sans visa, 1961)
- Tu tires ou tu pointes (Claude Schauli, Caméra Sport, 1971)
- Une histoire belge (Alain Tanner, Michel Croce-Spinelli, Continents sans visa, 1968)

22. 10.2017 (thème : Dans les airs)

- Le voyage de Nicolas (Georges Kleinmann, Robert Rudin, TV scolaire, 1969)
- Pilote des glaciers (Alexandre Burger, Jean-Jacques Lagrange 1958)

28.10.2017 (thème : Jura)

- Le chemin des écoliers (Renato Burgy, André Gazut Affaires publiques, 1971)
- Ma tournée (Dolly Oeuvsray, Bonsoir, 1972)
- Le monde extraordinaire de Zouc (Jo Excoffier, Krassimira Rad, Plateau libre 1973)

3. CADRE GENERAL**Horaire de diffusion, fréquence**

Dimanche à 10h25 sur RTSUn

Ancienneté de l'émission

Janvier 2017

4. CONTENU DE L'EMISSION

Disons-le d'emblée, il n'est pas possible d'analyser cette émission à la même aune que les autres émissions faisant l'objet d'un examen du Conseil du public puisqu'en l'occurrence il s'agit d'émissions d'archives sorties de leur contexte programmatique et temporel (cf. Angle d'étude, émissions considérées)

a) Pertinence des thèmes choisis

L'objectif de l'émission est de proposer « les perles qui font la richesse » du demi-siècle d'archives de la RTS et de dresser une sorte de portrait miroir d'une Suisse romande au fil de programmes diffusés entre 1954 et le début du XXIème siècle.

Les thématiques (en principe une thématique par émission) choisies pendant la période examinée n'avaient pas de lien direct avec l'actualité brûlante de la Suisse ou du monde. Mis à part leur intérêt en soi, on peut regretter que l'une ou l'autre émission ne rassemble pas des thèmes ou sujets d'archives qui entretiennent un lien direct avec des sujets politiques ou de société qui occupent la Suisse aujourd'hui.

Il y a lieu de constater que les choix des sujets diffusés n'est généralement pas mu par la nostalgie, ce qui pourrait être une tentation pour ce genre d'émission. En effet, la plupart des sujets diffusés contiennent explicitement ou en creux des thématiques qui interpellent ou questionnent encore aujourd'hui.

La plupart des émissions rediffusées sont effectivement, comme le mentionne la production, de véritables « perles » tant sur le plan formel que par leur contenu. On apprécie la qualité formelle de ces images souvent en noir et blanc (dont l'esthétique est encore fortement inspirée par le cinéma et la photographie d'auteur). Ce choix de documents en noir/blanc donne aussi l'occasion aux jeunes générations qui suivent l'émission de surmonter, peut-être, leur a priori par rapport à celui-ci ainsi qu'au format 4/3. L'approche journalistique des problèmes traités est généralement très humaniste dans le sens qu'elle se focalise prioritairement sur les personnes et leurs témoignages plutôt que sur des faits apportés par le commentaire du journaliste et illustrés par des images. On est aussi souvent surpris par la longueur des plans et des séquences, ainsi que par celle des interviews. Outre sa valeur historique, voire historiographique et ses potentialités nostalgiques (En ce temps-là, c'était mieux ou c'était pire.....), l'émission tient aussi sa pertinence par la comparaison qu'elle suscite chez le téléspectateur entre la façon de couvrir une actualité ou un sujet (tant sur la forme que sur le fond) aujourd'hui et il y a plusieurs dizaines d'années.

Chaque sujet diffusé dans les quatre émissions analysées mériterait, en soi, une analyse ou un commentaire. Cela dit, certains de ces sujets dressent de tels portraits décalés dans le temps de la Suisse ou des Suisses que l'on souhaiterait que l'émission entre dans l'analyse quand bien-

même cela n'est pas son objectif. Ainsi le sujet de « Affaires publiques » intitulé « Le chemin des écoliers » contient à lui seul au moins quatre sujets de discussion pour « Infrarouge » : l'éducation et la formation (en 1971, 9 degrés dans une même classe), le travail des enfants mineurs, la disparition de la paysannerie, l'égalité homme-femme et le rôle des femmes dans la société, etc. Au-delà de la dimension de mise en valeur et de mise en lumière d'archives extraordinaires, cette émission pose la question de l'utilisation de celles-ci pour comprendre et éclairer des sujets d'actualité immédiate.

L'émission montre aussi la qualité de traitement à laquelle parvenait les gens de télévision de l'époque par rapport à aujourd'hui. Certes, comparaison n'est pas raison tant le contexte et les contraintes ont changé. Même si l'on ne veut pas verser dans le « c'était mieux avant... », force cependant est de constater, comme les remarquables sujets consacrés, par exemple, à Hermann Geiger (« Pilote des glaciers ») ou, dans un tout autre registre, à la crise flamande (« Une histoire belge ») qu'au-delà de l'information apparaît un véritable travail de création télévisuelle. Ainsi le magnifique documentaire consacré à Hermann Geiger propose déjà des animations qui feraient pâlir d'envie nos infographes actuels. Et le reportage sur les tensions entre wallons et flamands est un modèle d'objectivité journalistique et de respect des personnes interviewées.

b) Conformité à la Charte RTS et aux règles de déontologie

L'intérêt purement historique (histoire et évolution des médias de service public) et culturel de l'émission est en pleine conformité avec la charte RTS. Celle-ci permet également d'évaluer l'évolution des notions de créativité, de proximité, d'indépendance et responsabilité en l'espace de quelques dizaines d'années. Chaque émission pourrait d'ailleurs être utile pour la formation des journalistes et des réalisateurs, tant elle contient d'éléments de référence en lien avec les règles et les valeurs de la charte RTS. La rediffusion de ces documents regroupés autour de thèmes concernant l'histoire et la vie des Suisse contribue aussi à forger l'identité et la cohésion nationales.

5. FORME DE L'EMISSION

L'émission dure 55 minutes environ et se compose généralement de trois documents de 15 à 20 minutes. Les documents sont diffusés de manière « brute » avec le commentaire d'origine, sans présentation préalable. Si ce mode de faire peut paraître adapté dans la mesure où le téléspectateur les visionne sans aucun a priori contextuel, il y a lieu de regretter parfois l'absence de tout appareil critique qui mettrait mieux en valeur l'exhumation de ces documents. Cette valorisation pourrait, par exemple, prendre la forme d'un commentaire critique permettant aux téléspectateurs de saisir les changements tant d'un point de vue factuel, narratif que formel (et donc technique). Ce commentaire pourrait très bien intervenir en fin d'émission afin de ne pas altérer l'expérience de base. Les documents diffusés sont liés entre eux par un thème qui ne saute pas toujours aux yeux ! C'est notamment le cas lors de l'émission du 15.10. (« Vu par nous »). Comme évoqué ci-avant (pt.4 lit. a), il serait parfois intéressant d'avoir des thèmes moins abstraits et plus en rapport avec l'actualité.

Il y a lieu de relever le très beau générique de l'émission qui joue avec le graphisme de l'ancienne mire couleur de la chaîne.

La provenance des émissions est brièvement mentionnée au début de la diffusion de celles-ci. Il serait souhaitable que ces informations soient répétées en banc titre plusieurs fois durant la diffusion car le téléspectateur qui prend l'émission en route ne sait pas de quoi il s'agit.

6. VOLET INTERNET ET COMPLEMENTS MULTIMEDIA DE L'EMISSION

Le volet internet se limite à donner des informations basiques sur les sujets diffusés et met à disposition ceux-ci en replay. Compte tenu du mandat de l'émission (voir et revoir des émissions d'archives de manière brute), il n'y a pas lieu de prévoir des développements internet particuliers. Ou alors, il faudrait donner à l'émission un mandat plus ambitieux, à savoir d'être une émission d'analyse de la perception d'événements historiques ou de faits de société par la télévision.

7. RECOMMANDATIONS

- Le mandat de l'émission prévoit que des thèmes pourraient entrer en résonance avec l'actualité. Il serait souhaitable que cette possibilité soit exploitée plus souvent, notamment avec l'actualité suisse ou internationale, voire avec la grille des programmes (sujet d'un Temps présent, d'Histoire vivante ou d'un 36'9, etc.)
- Il serait souhaitable que les documents diffusés de manière brute fassent parfois l'objet d'un bref commentaire afin de permettre aux téléspectateurs de saisir les changements par rapport à l'époque de leur production, par exemple du point de vue factuel, formel et technique.
- Cette émission contient des ressources et des potentialités pédagogiques importantes. Une collaboration avec RTS Découvertes (si ce n'est pas encore le cas) est hautement recommandable.
- Comme mentionné, il serait souhaitable que la signalétique du document diffusé soit rappelée plusieurs fois durant sa diffusion.

Gérald Berger, 9 novembre 2017